



### **L'organisation de défense des droits humains des Nations-Unies et les défenseurs de droits de la Floride ont appelé une nouvelle fois les gouvernements américains et dominicains à suspendre les déportations vers Haïti, a appris Haïti Press Network.**

L'expert indépendant des Nations-Unies en Haïti Michel Forst déplore que malgré l'appel des organisations de droits humains les déportations continuent vers Haïti.

Michel Forst maintient que cette déportation forcée constitue une violation des droits de la personne.

Pour l'année 2011 les Etats-Unis ont déportés 500 haïtiens a indiqué Caroline Bettinger-López, directrice de UM School of Law's Human Rights Clinic.

Dans son dernier rapport, M. Forst a souligné que les gouvernements doivent prendre en compte les situations difficiles qui prévaut en Haïti, notamment avec l'épidémie meurtrière de choléra qui a déjà tué plus de 7 000 Haïtiens, ce qui constitue un nouvel défi dont ces personnes auront à faire face.

« Une fois qu'ils arrivent en Haïti, les déportés des États-Unis sont régulièrement détenus dans des prisons haïtiennes. Ils sont exposés à des maladies potentiellement mortelles dans le milieu où l'épidémie continue, et compte tenu de l'accès insuffisant au traitement des aliments, l'eau, le logement et des services médicaux », a déclaré Marleine Bastien, directrice exécutive de l'organisation Fanm Ayisyen nan Miyami (FANM).